

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N°100/2019

**OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
107 rue du Couvent - HERZEELE**

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 7 mai 2019 – de M. PATTYN Guy – Sté PATTYN – 2 Bis Impasse Notre de Dame des Victoires – 59181 STEENWERCK

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de branchement de gaz ;

A R R E T E :

ARTICLE 1 : le stationnement sera interdit au 107 rue du Couvent, à partir du 28 mai 2019 jusqu'au 28 juin 2019,

ARTICLE 2 : la circulation sera restreinte au droit des travaux et ce pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté PATTYN – 2 Bis Impasse Notre de Dame des Victoires – 59181 STEENWERCK, chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame Del Litto, responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : voirie.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Mr PATTYN – Sté PATTYN – 2 Bis Impasse Notre des Dames des Victoires – 59181 STEENWERCK – e-mail : contact@pattyn-nord.com

Fait à HERZEELE, le 15 Mai 2019

Le Maire,
R.LAPORTE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 15 Mai 2019

Le Maire,
R.LAPORTE

